



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Convoqués en Assemblée générale annuelle conformément à la loi et aux statuts, vous venez de prendre connaissance du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les informations présentées dans ce rapport forment le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, établi en application de l'article L.225-37 du Code de commerce.

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

1-Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2021 - Expériences, mandats et autres fonctions exercées par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2021 (à la connaissance de la société)

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration est composé de 8 membres dont quatre administrateurs indépendants, présentés dans les tableaux ci-après.

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
Vincent FAVIER P.D.G.	Administrateur	AG 22 juin 2010	AG 15 juin 2016	AG 2022
	Président Directeur Général	17 octobre 2016 Avec effet au 15 novembre 2016		AG 2022

EXPERIENCE

Diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon ainsi que d'un master en Strategic management de HEC, Vincent Favier, débute sa carrière chez Mercer Management en tant que consultant en stratégie. En 2000, il intègre la société Worms & Cie en qualité de directeur de développement et des participations. En 2006, il devient responsable du bureau de Paris de la société d'investissement Amber Capital, et en 2012, directeur de participations de la société Tikehau Capital Advisors. Vincent Favier participe dès 2009 à la fondation d'Ecoslops, dont il sera nommé Directeur Général en 2015 et Président Directeur Général en 2016.

MANDATS

Monsieur Vincent FAVIER est également :

- Président de ECOSLOPS Portugal
- Président de ECOSLOPS Flanders
- Gérant de la SARL CROISSANCE ET FINANCES
- Administrateur d'ASSYSTEM (cotée sur Euronext)

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
Jean-Claude COMPANYY Co-fondateur - Administrateur Indépendant	Administrateur Indépendant et Membre du Comité des rémunérations	AG 29 mai 2012	AG 14 juin 2018	AG 2024

EXPERIENCE

Jean-Claude Company a co-fondé Ecoslops avec Michel Pingéot. Il débute sa carrière dans les années 1970 en tant que Chercheur à l'Institut Français du Pétrole. Passé par BP de 1971 à 1973, puis dans le Groupe IFP, il intègre en 1980 le groupe TotalEnergies au sein duquel il occupe différents postes, dont ceux de correspondant du Raffinage de l'Europe du Nord et de Directeur Général Adjoint de la SIR (Société Ivoirienne de Raffinage). Jean-Claude Company devient Directeur de la Recherche TotalEnergies en 1990, puis Directeur des Opérations. De 1993 à 2006, il occupera le poste de Directeur du Raffinage du groupe.

MANDATS

Monsieur Jean-Claude COMPANYY est également :
Administrateur de la SA ORTEC EXPANSION

Olivier FORTESA Représentant de J4A Holdings	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
	Administrateur et Membre du Comité des rémunérations	AG 19 avril 2013	AG 13 juin 2019	AG 2025

EXPERIENCE

Olivier Fortesa est titulaire d'une maîtrise des sciences de gestion de l'Université Paris IX Dauphine, d'un diplôme en management de la Manchester School Of Management (UMIST) ainsi que d'une maîtrise en administration des affaires de la Nicholls State University. Il est actuellement Directeur Général de la société Amber Capital UK LP.

MANDATS

Monsieur Olivier FORTESA n'exerce pas d'autre mandat, ni fonction.

Pascal FOULON Administrateur Indépendant	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
	Administrateur indépendant	AG 19 avril 2013	AG 13 juin 2019	AG 2025

EXPERIENCE

Diplômé de l'IPAG business school, Pascal Foulon a occupé des postes de gérant d'actifs au sein de grandes sociétés parmi lesquelles la Deutsche Bank, BNP Paribas, CIC, ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations de Paris et Bluecrest Capital.

MANDATS

Monsieur Pascal Foulon est également administrateur de Provence Business Angel.

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
Mark INCH Administrateur Indépendant	Administrateur indépendant	Cooptation CA 25 juin 2015 Ratification AG 15 juin 2016	AG 14 juin 2018	AG 2024

EXPERIENCE

Diplômé de l'Université d'Oxford et de Sciences Po Paris, Mark Inch est un spécialiste du financement, de l'investissement et de la gestion de projets complexes, notamment immobiliers. Grâce à sa culture internationale, il a développé un réseau de partenaires et de relations au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est. De 2003 à 2014, il a présidé la Société de la Tour Eiffel, première SIIC en France. Il a également fondé et développé jusqu'à son entrée en bourse la première REIT de la région du Golfe.

MANDATS

Monsieur Mark INCH est également :
Gérant de BLUEBIRD INVESTISSEMENTS
Administrateur de Al Salam Bank Seychelles
Director de Cowley Hill Advisors

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
Pierre-Étienne BINDSCHEDLER Représentant du Groupe Soprema	Administrateur	Cooptation CA 17 octobre 2016 Ratification AG 13 juin 2017	Renouvellement AG 14 juin 2018	AG 2024

EXPERIENCE

Membre du conseil d'administration depuis 2016, Pierre-Etienne Bindschedler est Président Directeur Général de la société SOPREMA, n°3 mondial des produits d'étanchéité (CA : 3 milliards d'euros, 81 sites de production et 17 centres R&D, 9 200 salariés). Élu entrepreneur de l'année en 2013 (L'Express - Ernst&Young), Pierre-Etienne Bindschedler est diplômé de HEC Lausanne.

MANDATS

GROUPE	DÉNOMINATION SOCIALE	RCS	FORME JURIDIQUE	MANDAT
SGAM	SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS – SMABTP	775 684 764	SAM	Administrateur
SOPREMA	9006-4940 US		Inc.	Président
SOPREMA	437909 B.C.	BC0437909	Ltd	Président
SOPREMA	2L DEVELOPPEMENT	490 648 009	SAS	"Représentant légal de CRIGEL GMBH – Présidente "
SOPREMA	ADD	482 261 617	SARL	Gérant
SOPREMA	ADEXSI	428 581 946	SA	Président

SOPREMA	AEZ	CH-020.3.006.301-6	AG (SA)	Président
SOPREMA	ATI France	443 760 681	SAS	"Représentant légal de CRIGEL GMBH – Présidente "
SOPREMA	BENOLEC	995898-3	INC	Président
SOPREMA	CHEM LINK	243180	INC	Président
SOPREMA	Tiem HOLDING INC (CAN-CELL)	20114068	INC	Président
SOPREMA	CONAX HOLDINGS (USA)		INC	Président
SOPREMA	CONAX PROPERTIES	868576-2	LTD	Président
SOPREMA	CONAX PROPERTIES	BC0463730	LTD	Président
SOPREMA	CONVOY INT'L HOLDING		LTD	Président
SOPREMA	CONVOY SUPPLY / CONVOY DISTRIBUTION	869037-5	LTD	Président
SOPREMA	CRIGEL France			Président
SOPREMA	CRIGEL	CHE-102.101.523	SA	Administrateur
SOPREMA	CRIGEL	HRB 713450	GMBH	Gérant
SOPREMA	CSI	513 497 792	SAS	Président
SOPREMA	DA LICENSING		Corp.	Président
SOPREMA	DERBIGUM AMERICAS	928405	Inc.	Président
SOPREMA	DESCHAMPS	343 544 227	SA à CA	Président
SOPREMA	DISFEB	784 123 960	SAS	Président
SOPREMA	DURGALITH	412 141 566	SAS	Président
	ECOSLOPS	514 197 995	SA	Administrateur
SOPREMA	FIBROLITH	HRB 13079	GMBH	Gérant
SOPREMA	GCEB	380 777 896	SAS	Président
SOPREMA	GH DI	890 492 598	SAS	"Représentant légal de Holding Soprema – Présidente "
SOPREMA	GESTION SOPREMA CANADA INC	772864-6	INC	Président
SOPREMA	HOLDING SOPREMA	558 500 187	SA	Président Directeur général
SOPREMA	HUPREMO	CHE-103.546.069	SA	Président

	IHU - IRCAD		Fondation	Administrateur
SOPREMA	KDB ISOLATION	490 648 003	SAS	"Représentant légal de CRIGEL GMBH – Présidente "
SOPREMA	LANGETHERMO	384 801 510	SAS	Président
SOPREMA	MODUL R TS	664729	INC	Administrateur
SOPREMA	MOSKA		SA	Administrateur
SOPREMA	OLIN	301 375 010	SAS	Président
SOPREMA	PAVAFRANCE	531 932 556	SAS	Président
SOPREMA	PAVATEX	CHE 101476825	SA	Président
SOPREMA	PAVATEX FRANCE	483 065 751	SARL	Gérant
SOPREMA	PAVATEX HOLDING	CH 1703030725	SA	Président
SOPREMA	PLASTIQUE EUROPEEN DU BATIMENT	387 450 570	SA	Administrateur et Directeur Général
	POLE FIBRES ENERGI-VIE		Association	Vice-Président
SOPREMA	PRENOTECH	CHE-102.097.212	GmbH	Co-gérant
SOPREMA	ROYAL ROOFING MATERIALS	10143370	SARL	Directeur
SOPREMA	RWT	B 122999	SA	Président
SOPREMA	SCI LE GRAND CHARLES	884 785 445	SCI	"Représentant légal de Holding Soprema"
SOPREMA	SCI LES TERRES DU KHATANGA	437 537 418	SCI	"Représentant légal de Holding Soprema"
SOPREMA	SCI MOBIUS LA FORGE	799 057 401	SCI	"Représentant légal de Holding Soprema"
SOPREMA	SCI DU ZENITH	425 094 323	SCI	Gérant
SOPREMA	SEBISOLE	531 540 367	SAS	"Représentant légal de CRIGEL GMBH – Présidente "
SOPREMA	SIBLI	402433105	SA	Président
SOPREMA	SIBLI HOLDING	460336066	SA	Président
SOPREMA	Sécurité Incendie SIA	321 422 560	SAS	Président
SOPREMA	SOPREMA	Br 1010B	AS	Président
SOPREMA	SOPREMA	BG-186190	SRL	Président
SOPREMA	SOPREMA	14 HRB 796	GMBH	Co-gérant
SOPREMA	SOPREMA	CH-106.119.812	AG	Président

SOPREMA	SOPREMA SAS	314 527 557	SAS	"Représentant légal de CRIGEL GMBH – Présidente "
SOPREMA	SOPREMA ADV	HRB 702746	GmbH	Gérant
SOPREMA	SOPREMA AUSTRALIA PTY	141453009	Ltd	Président
SOPREMA	SOPREMA BV	1048589	BV	Président
SOPREMA	SOPREMA (CHINA) CONSTRUCTION MATERIALS Co. Ltd.	91320412MA1MA-K462A	Ltd	Administrateur
SOPREMA	SOPREMA EGYPT	1244	SAE	Président
SOPREMA	SOPREMA ENTREPRISES	485 197 552	SAS	Président
SOPREMA	SOPREMA EXPORTS	3737836	Inc.	Président
SOPREMA	SOPREMA HONG KONG	2317374	Ltd.	Administrateur
SOPREMA	SOPREMA IRL	478343	LTD	Directeur
SOPREMA	SOPREMA LATAM	1111027-6	INC	Président
SOPREMA	SOPREMA NV	459031615	SA	Président
SOPREMA	SOPREMA INC USA	775945	INC	Président
SOPREMA	SOPREMA USA INC	809429	INC	Président
SOPREMA	SOPREMA HOLDING	CH-020.3.900.354-3	AG (SA)	Président
SOPREMA	SOPREMA IBERIA	66067687	SL	Président
SOPREMA	SOPREMA UK	2939363	LTD	Directeur Général
SOPREMA	SOPREMA (Portugal)	503041050	SA	Président
SOPREMA	SOPREMA (SHANGHAI) CONSTRUCTION MATERIALS TRADE CO. Ltd		LTD	Président
SOPREMA	SOPREMA SINGAPORE PTE	201127646C	LTD	Administrateur
SOPREMA	SOPREMA SUEDE	556847-5809	SA	Président
SOPREMA	TERMO ORGANIKA	357033260	Sp. ZO.O.	Membre du conseil de surveillance
SOPREMA	TROELSTRA & DE VRIES BEHEER	1010586	BV	Président
SOPREMA	VAN DALE HOLDING	B57331	SA	Président
SOPREMA	WILSON France	381 994 011 000 25	SA	Administrateur
SOPREMA	X CRUSHER	489917005	SAS	Membre du Directoire

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
Lionel HENRY Administrateur	Administrateur	Cooptation CA 5 février 2016 Ratification AG 15 juin 2016	AG 11 juin 2020	AG 2026

EXPERIENCE

Diplômé de l'Ecole polytechnique et Ingénieur Général de l'Armement, Lionel Henry a consacré l'essentiel de sa carrière au financement et à la gestion de projets complexes. Il a une parfaite connaissance de l'environnement de l'énergie et des matières premières, notamment grâce à sa participation aux négociations pour la libéralisation du secteur. Après des responsabilités au sein du ministère de la Défense et du ministère de l'Économie et de l'Industrie, dans une banque d'affaires puis une société d'investissement, Lionel Henry fut, de 2013 à 2016, Secrétaire Général du Conseil Général de l'Armement.

MANDATS

Monsieur Lionel HENRY est également :
 Associé unique et Président de Mac Alise SASU
 Administrateur de la Société Centrale Shams de Feriana
 Associé gérant du Groupement Forestier de Lolière

	Fonctions dans la Société	Date de nomination	Renouvellement	Date de fin de mandat
Xavier PLOQUIN Administrateur Indépendant	Administrateur indépendant et Membre du Comité des rémunérations	AG 11 juin 2020		AG 2026

EXPERIENCE

Xavier Ploquin est diplômé de l'Ecole Polytechnique Corps des Mines. Il a commencé sa carrière à la Direction du Budget, en tant qu'adjoint en charge de l'énergie, (bureau énergie, participations, industrie et innovation) puis a rejoint la Direction Générale du Trésor au sein du bureau Financement des entreprises, en charge du financement de l'innovation, du capital-investissement et de la culture. De 2017 à 2019, il a été nommé au Cabinet des ministres successifs de la Transition Ecologique et Solidaire, en tant que Conseiller Energie, Industrie, Innovation. En février 2020, il a rejoint le fonds d'infrastructure Meridiam en tant que Senior Associate et Directeur du cabinet du Président.

MANDATS

Monsieur Xavier PLOQUIN est également :
 Membre du Comité stratégique de Biométhanisation Partenaires
 Membre du Comité stratégique de Evergaz Deutschland
 Censeur du Conseil d'administration de Evergaz SA
 Membre du Comité stratégique de Voltalis
 Membre du Comité stratégique de Seven Occitanie

Récapitulatif des changements intervenus au cours de l'exercice 2021 :

Néant

2 - Fonctionnement du Conseil d'Administration

La Société est constituée sous la forme d'une société anonyme à Conseil d'Administration. L'article 14 des statuts fixe les pouvoirs du Conseil :

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration est compétent pour décider l'émission d'obligations simples.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres son Président. Il détermine, le cas échéant, sa rémunération.

Nul ne peut être nommé Président du Conseil d'Administration s'il est âgé de plus de 80 ans. Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Fréquence des réunions

Le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice 2021.

Lors de ses séances, le Conseil a notamment veillé à la mise en œuvre des orientations de l'activité de la Société et de ses filiales et contrôlé sa marche générale.

Convocation et Informations

Les Administrateurs et les Commissaires aux comptes (pour les Conseils arrêtant les comptes annuels ou semestriels) sont régulièrement convoqués aux séances du Conseil.

Les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués.

Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion. Chaque procès-verbal est approuvé au plus tard lors de la tenue de la réunion suivante du Conseil.

Modalité d'exercice de la Direction Générale - Unicité des fonctions de direction

Lors de sa réunion du 15 novembre 2016, le Conseil d'administration a décidé de procéder, à compter de cette date, à la réunification des fonctions de Président et de Directeur Général d'Ecoslops, et a confié à Monsieur Vincent FAVIER, Directeur Général de la société, les fonctions de Président du Conseil, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Comités

Le Conseil d'administration du 4 avril 2017 a décidé de constituer un comité des rémunérations. Au 31 décembre 2021, ce comité est composé de Messieurs Jean-Claude COMPANYY, Olivier FORTESA et Xavier PLOQUIN. Ce comité a pour mission de soumettre au Conseil des recommandations sur la question de la rémunération du Président Directeur Général et des salariés du Groupe.

Il s'est réuni une fois en 2021 et a notamment émis des recommandations en matière d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe.

Déclarations sur le Gouvernement d'entreprise

Il est rappelé que malgré l'absence d'obligation légale à cet égard, la Société applique certaines recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middlenext de septembre 2016 (accessible sur le site www.middlenext.com), et notamment :

- La présence de quatre administrateurs indépendants ;
- L'adoption d'un règlement intérieur par le Conseil d'administration.

Le [Règlement Intérieur](#) du Conseil d'Administration, adopté par le Conseil du 24 avril 2013, a été complété par le Conseil du 23 mars 2015, par le Conseil du 6 janvier 2016, par le Conseil du 3 avril 2018 ainsi que par le Conseil du 8 avril 2021. Ce règlement définit les règles concernant d'une part l'utilisation des moyens de visio-conférence ou de télécommunication pour les réunions du Conseil d'administration et d'autre part les décisions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration. Il rappelle également les obligations liées à la détention d'informations privilégiées et à la prévention des délits et manquements d'initiés. Le [règlement intérieur](#) peut être consulté sur le site internet de la société, rubriques « organisation » « Conseil d'administration ».

Une [Auto-évaluation](#) du Conseil d'administration a été réalisée fin 2021.

3 - Conventions réglementées et conventions conclues avec des sociétés contrôlées

Le Conseil d'administration du 5 juillet 2021 a autorisé la conclusion par la société d'une convention d'avance en compte courant avec la société Holding Soprema. Cette avance en compte courant, d'un montant de 2 millions d'euros, a porté sur la période du 8 juillet au 20 décembre 2021 et a été rémunérée au taux annuel de 1%, soit 9 333 € sur la période concernée.

En outre, il est rappelé qu'il n'y a, à la connaissance de la société et à la date d'établissement du présent rapport, aucune autre convention intervenue entre, d'une part le Président Directeur Général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et d'autre part, une autre société contrôlée au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

4 - Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital et de leur utilisation au cours de l'exercice

Les délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital dont dispose le Conseil d'Administration au 31 décembre 2021 sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de l'Assemblée	Date d'expiration	Plafond	Utilisation au cours de l'exercice 2021	Montant résiduel au 31/12/2021
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	11 juin 2020	10 août 2022	500 000 euros	-	500 000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (DPS)	11 juin 2020	10 août 2022	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance: 15 000 000 euros	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance: 15 000 000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public	11 juin 2020	10 août 2022	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance: 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond placement privé)	Utilisation à hauteur d'un montant nominal de 80 000 euros (réalisation définitive le 29 octobre 2021)	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 280 506 euros Montant nominal maximum des titres de créance: 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond placement privé)
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par placement privé	11 juin 2020	10 août 2022	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital: 800 000 euros et limité à 20 % du capital par an Montant nominal maximum des titres de créance: 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond offre au public)	Utilisation à hauteur d'un montant nominal de 639 494 euros (réalisation définitive le 29 octobre 2021)	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 80 506 euros et limité à 20 % du capital par an Montant nominal maximum des titres de créance: 15 000 000 euros (montants s'imputant sur le plafond offre au public)
Autorisation d'augmenter le montant des émissions	11 juin 2020	10 août 2022	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15% du montant de l'émission initiale	-	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15% du montant de l'émission initiale
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes	10 juin 2021	9 décembre 2022	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des adhérents d'un PEE	10 juin 2021	9 août 2023	20 000 euros	-	20 000 euros

Autorisation à donner au Conseil en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ ou certains mandataires sociaux	13 juin 2019	12 août 2022	300 000 actions d'1 € de valeur nominale	40 100 actions d'1 € de valeur nominale	227 208 actions d'1 € de valeur nominale (1)
---	--------------	--------------	--	---	--

(1) Il est précisé qu'une attribution gratuite d'actions a été effectuée par le Conseil du 10 février 2020 sur le fondement de cette autorisation, à hauteur de 28 000 actions de performance au profit de 20 salariés régies par le Plan 2020-1, d'une part, et de 4 692 actions régies par le Plan 2020-2 au profit de 34 salariés, d'autre part. Il est précisé qu'une attribution gratuite d'actions a été effectuée par le Conseil du 10 juin 2021 sur le fondement de cette autorisation, à hauteur de 35 000 actions de performance au profit de 18 salariés régies par le Plan 2021-1, d'une part, et de 5 100 actions régies par le Plan 2021-2 au profit de 34 salariés, d'autre part.

Il est également précisé que l'autorisation d'attribuer en vue d'octroyer des options d'achat de souscription et/ou d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux qui a expiré le 13 août 2021, n'a pas été utilisée.

5 - Obligations de conservations des actions attribuées gratuitement au Président Directeur Général (article L. 225-197-1 II C.com)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce, il est précisé que le Conseil d'administration a décidé que le Président Directeur général, bénéficiaire d'attributions gratuites d'actions, est tenu de conserver au nominatif 10% des actions jusqu'à la cessation de ses fonctions de Président Directeur général.